



## Aux employés recevant 26 paies par année

Découvrez les nombreux avantages  
qu'offre le REER+ au Fonds par retenue sur le salaire.

Grâce à la retenue sur le salaire, vos cotisations sont prélevées à même votre paie, ce qui vous permet de bénéficier immédiatement des économies d'impôt. Chaque versement vous coûte ainsi 30 %<sup>2</sup> moins cher qu'un REER conventionnel, ce qui simplifie l'épargne.

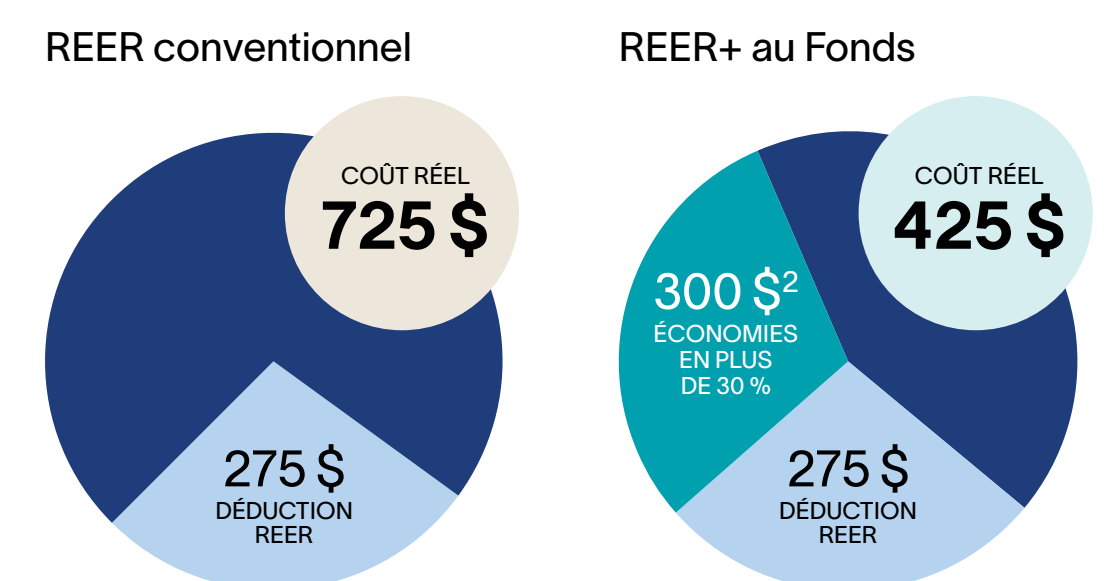
- Vous profitez d'économies d'impôt immédiates, à chaque paie;
- Vous fixez vous-même le montant des retenues à faire sur votre paie;
- Vous pouvez modifier ou interrompre les retenues en tout temps.

### Pourquoi le REER+ au Fonds peut-il être plus avantageux ?

#### + payant

Le REER+ au Fonds vous fait économiser 30 %<sup>2</sup> plus d'impôt qu'un REER conventionnel. Pour un investissement de 1 000 \$, ce sont ainsi 300 \$ de plus qui retournent directement dans vos poches.

### Pour un REER de 1 000 \$<sup>1</sup>



### Revenu imposable de 25 000 \$ à 49 275 \$

Taux marginal d'imposition 27,5 %

Contribution par période de paie (26)	Économies d'impôt (approx.)			Paie nette réduite approx. de	Total déboursé par année	Total investi par année
	Crédits <sup>2</sup> 30 %	REER <sup>3</sup> 27,5 %	Total 57,5 %			
5,00	1,50	1,38	2,88	2,12	55	130
10,00	3,00	2,75	5,75	4,25	111	260
25,00	7,50	6,88	14,38	10,62	276	650
40,00	12,00	11,00	23,00	17,00	442	1 040
50,00	15,00	13,75	28,75	21,25	553	1 300
75,00	22,50	20,63	43,13	31,87	829	1 950
100,00	30,00	27,50	57,50	42,50	1 105	2 600
125,00	37,50	34,38	71,88	53,12	1 381	3 250
150,00	45,00	41,25	86,25	63,75	1 658	3 900
192,31	57,69	52,89	110,58	81,73	2 125	5 000

### Revenu imposable de 53 360 \$ à 98 540 \$

Taux marginal d'imposition 37,1 %

Contribution par période de paie (26)	Économies d'impôt (approx.)			Paie nette réduite approx. de	Total déboursé par année	Total investi par année
	Crédits <sup>2</sup> 30 %	REER <sup>3</sup> 37,1 %	Total 67,1 %			
5,00	1,50	1,86	3,36	1,64	43	130
10,00	3,00	3,71	6,71	3,29	86	260
25,00	7,50	9,28	16,78	8,22	214	650
40,00	12,00	14,84	26,84	13,16	342	1 040
50,00	15,00	18,55	33,55	16,45	428	1 300
75,00	22,50	27,83	50,33	24,67	641	1 950
100,00	30,00	37,10	67,10	32,90	855	2 600
125,00	37,50	46,38	83,88	41,12	1 069	3 250
150,00	45,00	55,65	100,65	49,35	1 283	3 900
192,31	57,69	71,35	129,04	63,27	1 645	5 000

**Adhésion facile**



Adhérez en ligne au  
[fondsftq.com/cotiser](https://fondsftq.com/cotiser)

Remplissez un formulaire d'adhésion  
papier disponible auprès de votre  
employeur ou de votre responsable local

<sup>1</sup> Exemple basé sur l'année d'imposition 2023, pour une personne avec un revenu annuel imposable de 40 000 \$, ayant un taux d'imposition marginal de 27,5 %. Les montants calculés sont des estimations qui peuvent varier selon votre situation fiscale.

<sup>2</sup> L'acquisition d'actions du Fonds de solidarité FTQ peut donner droit aux crédits d'impôt pour fonds de travailleurs. Les crédits d'impôt sont de 30 %, soit 15 % au Québec et 15 % au fédéral, et limités à un montant de 1 500 \$ par année fiscale, ce qui correspond à l'achat d'actions du Fonds de solidarité FTQ d'un montant de 5 000 \$.

<sup>3</sup> Les montants calculés sont des estimations qui peuvent varier selon votre situation fiscale. Notez que les tranches de revenu imposable ainsi que les taux d'imposition utilisés sont établis selon les règles fiscales en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2023.

Veillez lire le prospectus avant d'acheter des actions du Fonds de solidarité FTQ. Vous pouvez vous procurer un exemplaire du prospectus sur le site Web [fondsftq.com](https://fondsftq.com), auprès d'un responsable local ou aux bureaux du Fonds de solidarité FTQ. Les actions du Fonds de solidarité FTQ ne sont pas garanties, leur valeur fluctue et leur rendement passé n'est pas indicatif de leur rendement dans l'avenir.